

W
BULLETIN MENSUEL

8^{me} Année

N° 89



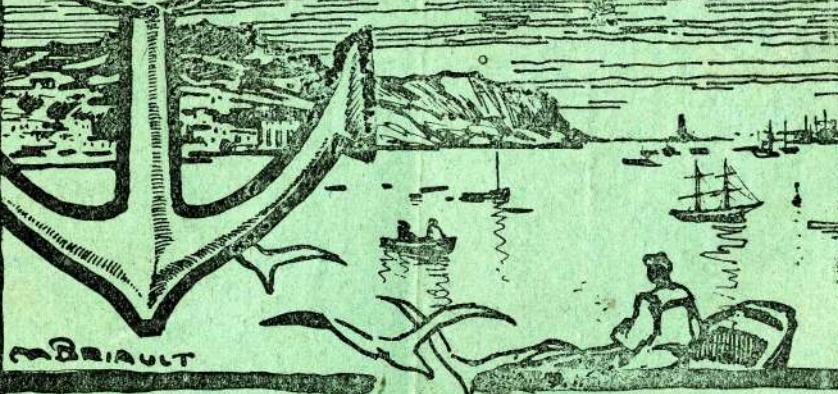
Du 15 MAI

au 15 JUIN

1931



LE FOYER PARISIEN



MABIAULT

ABONNEMENT
(servi par la Poste)

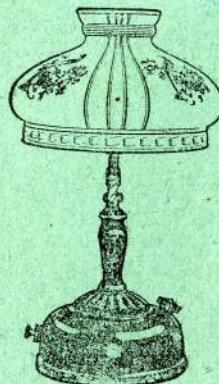
FRANCE . . . 10 fr.

ETRANGER . . . 12 fr.



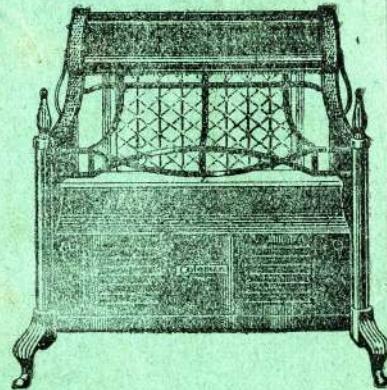
ADMINISTRATION

au Presbytère
de Saint-Pierre



pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant



Model No. 480

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ *Mme Vve A. PATUREL*.

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le Gérant : J. Cardina



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES D'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODEORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

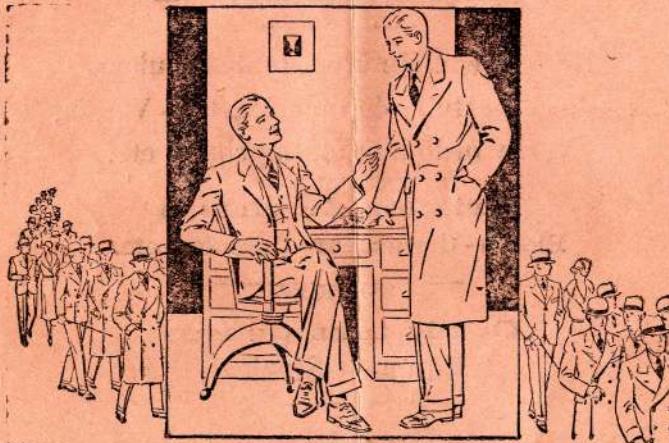
Consultez nos Prix



— 100 —

VÊTEMENTS TIP TOP

La Coupe fait le Costume



Voulez-vous pour cet hiver un **COMPLET VESTON**
un **PARDESSUS** ~ d'une coupe élégante, faits sur mesure,
à un prix unique de

~~~~~ **24 Dollars ?** ~~~~~

Adressez-vous à **TIP-TOP TAILORS.**

Voyez les nouveaux échantillons et modèles

**Chez Etienne DAGUERRE**

SAINT-PIERRE & MIQUELON

## Paroisse de Saint-Pierre

### Service paroissial et Renseignements divers



**M**ESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2, et 10 h.

*Jours de semaine* : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

**VÉPRES.** — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

*L'Angelus est sonné le matin à 5 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2.*

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

**INSCRIPTION DE MESSES.** — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**B**APTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Appointer le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi **ONTOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

**M**ARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extract mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

---

### Un Centenaire d'Apostolat

Histoire des Sœurs de St-Joseph de Cluny  
aux îles St-Pierre et Miquelon.

Volume illustré : Prix : 15 fr.

En vente au FOYER PAROISSIAL et au PENSIONNAT.



## Calendrier du Mois de Juin 1931

3 Mercredi. — Les Bienheureux Martyrs de l'Ouganda. — Le soir, à 5 h. ½, ouverture de la retraite pour les enfants de la Communion solennelle,

4 Jeudi. — Fête du Très Saint Sacrement. — A 8 h., messe et com. gén. des enfants de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 6 h., (*et ainsi jusqu'au 12 Juin*) exercice de la Neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur. — A 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., office.

6 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.

7 Dimanche. — Solennité de la Fête-Dieu. — A 7 h. ½, messe de la Communion solennelle. — Après la messe de 10 h., procession aux reposoirs de la ville. — A 2 h. ½, vêpres, rénovation des vœux du baptême et consécration à la Ste Vierge ; puis neuvaine au Sacré-Cœur et salut.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Lundi. — A 8 h., messe d'actions de grâces, imposition des scapulaires et bénédiction apostolique pour les enfants qui ont suivi la retraite.

11 Jeudi. — Le soir, à 4 h. ½, au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte et projections] pour les élèves des écoles libres.

12 Vendredi. — Fête du Sacré-Cœur, fête titulaire de l'église paroissiale. — A 8 h., messe avec chants ; puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée. — Le soir, à 8 h., Complies, sermon, procession et Consécration au Sacré-Cœur.

13 Samedi. — St Antoine de Padoue. — A 7 h. messe du Tiers Ordre (au lieu de mardi).

14 Dimanche. — A 2 h., vêpres, puis procession aux reposoirs de la ville.

17 Mercredi. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

21 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du mois. — A 7 h. ½, com. mens. des jeunes filles. — Le soir, à 2 h., réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

24 Mercredi. — Nativité de St Jean Baptiste.

25 Jeudi. — St Guillaume, abbé. — Le soir, à 4 h. 30, au Foyer paroissial, conférence et projections pour les élèves de l'école publique.

27 Samedi. — A 7 h., messe et comm. des Enf. de Marie.

28 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — A 7 h. ½ com. mens. des garçons.

29 Lundi. — Les SS. Pierre et Paul, apôtres. — Fête patronale de la paroisse — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

30 Mardi. — Commémoration de St Paul, apôtre. — Le soir, à 6 h., clôture du mois du Sacré Cœur.



# La Bonne Page

## La Société. - L'Etat. - Le Citoyen.

**L**n'y a pas de Société possible sans ordre, par conséquent sans règlement, par conséquent sans autorité, par conséquent sans pouvoir directeur.

Or, la Société étant nécessaire pour la mise en commun de certains avantages, en vue de la poursuite de nos fins naturelles et surnaturelles, le Pouvoir qui la gouverne dans ces conditions est de droit naturel et divin. Et c'est en ce sens que S. Paul a écrit que « tout Pouvoir vient de Dieu » (Ep. aux Romains, XIII, 1).

Mais Dieu n'intervient pas d'ordinaire pour désigner les chefs des peuples -- il le fit pour le peuple juif : -- conformément au plan général de sa Providence, il laisse agir en cela la libre volonté des hommes, qui se donnent le gouvernement qu'ils préfèrent ; et c'est, en général, celui qu'ils méritent.

Les premiers éléments de la Société furent les premières familles, et la première de ces familles fut celle qui sortit des mains du Créateur : en sorte que, historiquement et rationnellement, nous trouvons Dieu à l'origine de tout. « La première Société, dit Cicéron, est d'abord l'union des époux, puis celle des enfants avec leurs parents : ensuite une maison tout entière est devenue le premier élément d'une ville et comme le germe d'une république. »

La Société civile n'est donc pas une association d'individus, mais une association de familles. Toute bonne législation doit être basée sur ce principe fondamental et placer l'intérêt de la Famille avant celui des particuliers.

Le Pouvoir, dans la Société civile, comprend :

Le Pouvoir législatif, qui établit les lois ;

Le Pouvoir exécutif, qui en ordonne et en surveille l'exécution ;

Le Pouvoir judiciaire, qui juge les crimes, les délits et les différends, d'après les lois en vigueur.



Ainsi le Gouvernement ou l'Etat a tous les moyens nécessaires pour exercer les fonctions qui lui sont propres, avec le droit de légiférer, d'obliger en conscience, de faire exécuter ses lois, et au besoin, de punir, même de peine de mort, les délinquants.

Son but doit être, en tout cela, de pourvoir au bien commun, non seulement en protégeant les droits de chacun, en réprimant les désordres, en défendant le pays contre les agressions ennemis, mais en essayant de donner au peuple les moyens d'acquérir honnêtement la plus grande part possible de certains biens matériels, intellectuels et moraux.

Il le fera non seulement par les lois et règlements qu'il peut porter, mais encore et surtout en encourageant l'activité privée et en secondant toutes les bonnes initiatives des individus et des associations particulières.

Mais le pouvoir de l'Etat n'est pas illimité. Quelle que soit la forme du gouvernement -- autocratique, constitutionnelle, démocratique --, le principe de la souveraineté ne réside ni dans un homme, ni dans une délégation, ni dans un peuple. « Dix millions d'ignorance ne sont pas un savoir », a dit Benjamin Constant. « La volonté de tout un peuple ne peut rendre juste ce qui est injuste » (Taine). Et « une erreur multipliée par des millions d'assentiments ne saurait devenir une vérité » (Clémenceau).

Dans l'exercice du pouvoir, les hommes sont les délégués de Dieu. Ils ont donc comme premier devoir de se conformer à la volonté de la Divinité manifestée dans la loi morale, laquelle est inscrite dans la conscience, ou écrite dans le Décalogue. Toute législation qui la violerait serait illégitime et tyrannique, et irait contre les intérêts de la Société elle-même.

Bien plus, mis en présence de la Religion révélée, l'Etat ne peut s'en désintéresser : il lui doit respect et protection.

Dans ces limites, l'Etat a tous les pouvoirs nécessaires pour gouverner la nation.

Il réprimera les abus graves de la liberté individuelle qui nuiraient à la liberté des autres citoyens.

Il garantira la moralité publique, car la dépravation des mœurs amène fatallement la dissolution de la famille et de la société.

Il pourra prélever des impôts, dans la mesure où ils seront nécessaires pour faire face aux charges publiques.

Il ouvrira les écoles indispensables à l'éducation et à l'instruction des enfants et des jeunes gens, mais en n'oubliant jamais qu'il n'agit là qu'en vertu d'une délégation des parents eux-mêmes.



Enfin, il se fera un devoir non seulement de respecter, mais de promouvoir partout, dans son administration, les vertus fondamentales de probité, de justice, de dignité, d'honneur, de courage et de patriotisme. Et plus ces vertus s'appuieront sur le Divin, plus elles seront solides, plus elles feront la société forte et prospère.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.

---

## Actes Paroissiaux

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1931)

---

### BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

*Le 18 avril* : GIRARDIN, Marie-Thérèse-Joséphine-Emilie. Parrain : Louis Girardin ; marraine : Rose Dérouet. — PETITPAS, Lucienne-Thérèse-Gisette. Parrain : Eugène Admond ; marraine : Zélie Urdanabia. — *Le 26 avril* : JÉZÉQUEL, Odette-Thérèse-Marie. Parrain : Louis Jézéquel ; marraine : Marietta Turgot. — *Le 3 mai* : LE BOLLOCH, Roger-Gustave-Eugène. Parrain : Gustave Josseaume ; marraine : Germaine Châtel. — ARTHUR, André-Georges-Joseph. Parrain : Joseph Lefèvre ; marraine : Valentine Foliot. — *Le 10 mai* : COUTANCES, Renée-Andrée-Constance. Parrain : Georges Coutances ; marraine : Anita Tibbo. — *Le 14 mai* : VIGNEAU, Jeanne.

### MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 25 avril* : APESTÉGUY, Alexandre, et TRIFOL, Marguerite-Marie. — *Le 27 avril* : HACALA, Charles-Auguste, et SABAROTZ, Marie-Vinnie. — *Le 30 avril* : LEBAILLY, Henri-Paul-Pierre, et ORSINI, Albertine-Julie-Emilie.

### SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 18 avril* : DETCHEVERRY, Marie-Céleste, née Girardin, 55 ans. — *Le 20 avril* : TRIFOL, Francis-Auguste-Marie, 22 ans. — *Le 28 avril* : HUBY, Julien-Joseph-Alfred, 56 ans. — *Le 15 mai* : VIGNEAU, Jeanne. 1 jour.

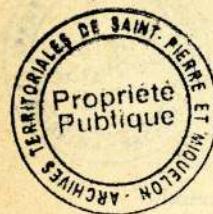
---

### A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.

— Une Habitation : comprenant Maison, saline, jardin, située à l'Anse à Philibert. En plus, un doris et moteur avec grément de pêche.

S'adresser à M. J.-B. Baslé.



# Échos du Mois

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1931)

---

*Port de Saint-Pierre* — Les entrées, du 15 avril, au 15 mai, ont été de 24 vapeurs et 45 voiliers.

*Fête des Marins*. — Elle eut lieu le 19 avril. Il y avait la foule des grands jours à la messe solennelle, chantée par le R. P. Lavolé, aumônier des Marins. M. le Gouverneur a tenu, par sa présence, à donner aux Marins un témoignage de haute estime, de même que tous les membres de l'Administration. Par une heureuse coïncidence, l'aviso « Ville d'Ys » se trouvait en rade, et le Commandant, M. le Capitaine de frégate Latham, a tenu à participer à la fête avec un groupe d'officiers et de marins, qui se sont fait remarquer par leur tenue chrétienne durant l'office. Les tentures tricolores qui entouraient l'église donnaient à la fête un caractère d'hommage national au travail. La fête des Marins est, à St-Pierre surtout, la fête du travail : c'est ce qui fit ressortir le R. P. Cardinal dans le sermon de circonstance. Comme chaque année, les chantres de la Société des Marins ont donné leur concours et contribué ainsi à rehausser l'éclat de la cérémonie.

Le temps incertain et la brume ont empêché la procession de sortir l'après-midi. Mais la procession eut lieu quand même, à l'intérieur de l'église. Et cela a même permis d'admirer de plus près la jolie goëlette des marins avec tout son gréement. Le R. P. Poisson donna la bénédiction de la mer du portail de l'église : et c'est aussi pendant que la procession stationnait là que fut chanté le *De Profundis* pour les morts de la mer.

*Match de foot ball*. — La chronique sportive s'ouvre de bonne heure, cette année, grâce au temps exceptionnellement favorable. Elle débute le lundi 20 avril par la rencontre de la Ville d'Ys et de l'A. S. S. P.

Le match commence à 4 h. 15. A peine une minute de jeu, et l'A. S. S. P. rentre déjà un but. Est-ce que cela va encore être un désastre pour les marins ? Non, il se ressaisissent et attaquent à leur tour : un quart d'heure après, leurs efforts leur permettent d'égaliser. Les St-Pierrais reprennent la direction du jeu, parfois même un peu durement, et coup sur coup, rentrent deux buts.

A la seconde mi-temps, les marins ne sont nullement découragés et menacent plus d'une fois les goals de St-Pierre. Pendant longtemps le jeu reste égal. Ce n'est qu'après 35 minutes que l'A. S. S. P. obtient un 4<sup>me</sup> but



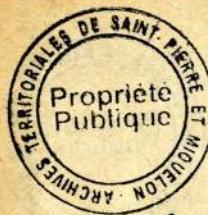
et cinq minutes plus tard un 5<sup>me</sup>, malgré les forts beaux arrêts du portier des marins. Le premier match de la saison est donc une belle victoire pour les St-Pierrais.

*La Légion d'Honneur.* — C'est le 21 avril que le Commandant de la « Ville d'Ys », M. Latham a, sur l'invitation de M. le Gouverneur p. i. Sautot, remis la Croix de la Légion d'Honneur au Lieutenant de Réserve le R. P. Poisson, Supérieur ecclésiastique p. i. et Directeur du Collège St-Christophe. Un soleil radieux a illuminé cette remise de décoration à laquelle toute la population de St-Pierre a voulu participer. La cérémonie eut lieu sur la place de l'église ; le Foyer paroissial ainsi que la maison voisine de M. Léon Briand avaient arboré le grand pavois. Le service d'ordre avait fait ranger tous les assistants autour de la place. Au centre du carré, dans un garde à vous impeccable, se tenait le R. P. Poisson, un peu pâli par l'émotion ; derrière lui, les Légionnaires de St-Pierre, puis la Section des fusiliers marins de la « Ville d'Ys », qui va rendre les honneurs ; en face, sur le parvis de l'église, l'état-major de l'Aviso de guerre et les confrères du R. P. Poisson, qui pour la circonstance ont arborer leurs décorations de guerre. — A 15 heures précises, arrivent M. le Gouverneur et M. le Commandant. Garde à vous ! Les clairons sonnent. Et c'est, émouvante dans sa simplicité, la remise de la Croix par le Commandant, avec le sacre par l'épée et l'accolade traditionnelle. Après avoir présenté les armes, les fusiliers marins défilent, pendant que les cloches sonnent à toute volée. Le défilé terminé, les enfants du Collège, de leurs jeunes voix sonores, chantent un hymne patriotique, pour exprimer leur joie et leur fierté de l'honneur conféré à leur dévoué Directeur.

La cérémonie achevée, les invités se rendent au gouvernement pour un vin d'honneur. M. le Gouverneur, dans une délicate allocution, rappelle les services de guerre du nouveau légionnaire. C'est la première fois dans l'histoire de St-Pierre, dit-il, que ce fait se passe : la décoration d'un prêtre ancien soldat. A ses félicitations pour la vaillance déployée à la guerre, M<sup>me</sup> le Gouverneur ajoute sa haute appréciation pour le travail d'éducateur accompli par le R. P. Poisson depuis de nombreuses années déjà à Saint-Pierre. Et il termine en exprimant le profond regret qu'il a de l'absence à cette fête du Vénéré Préfet Apostolique, Mgr Heitz.

Le R. P. Poisson, dans une adresse qu'il lit, avec quelque émotion, exprime sa vive reconnaissance à M. le Gouverneur et à M. le Commandant de la « Ville d'Ys ».

*Au cinéma.* — Les officiers et l'équipage de la « Ville d'Ys » furent invités à une séance du cinéma, spécialement donnée à leur intention. Ils y vinrent suivre les disponibilités du service, le lundi 20 ou le mardi 21 avril, à 8 h.



Le film « Heureuse Mort » fut particulièrement goûté, de même que le film patriotique qui clôtura la soirée, « Honneur aux poilus ». Pendant que les films se déroulaient, nos dévouées mucisiennes faisaient entendre leurs plus belles symphonies. — Réflexion d'un officier : « Mais votre salle est aussi confortablement installée que n'importe quelle salle de France et les vues sont d'une clarté parfaite ! »

*Le « Raymond R. »* — C'est un joli trois-mâts qui porte ce nom, depuis qu'il a été acquis par M. Roulet. Le 30 avril, le R. P. Lavolé, aumônier de la marine, est allé à bord en rade, et lui a donné la bénédiction rituelle. Le bateau avait à bord la morue de 1930 des pêcheurs de Miquelon. Peu après son baptême, il est parti par un temps favorable à destination de Porto (Portugal).

*Communion des petits enfants.* — — Touchante cérémonie que cette première rencontre des tout petits avec Jésus ! Ils étaient une cinquantaine, garçons et filles, à faire leur première communion le dimanche 3 mai, à la messe de 7 h. 1/2. Tous furent placés en haut de l'église, sur des bancs disposés à leur intention. Heureux et recueillis, ils s'agenouillèrent les premiers à la Sainte Table ; et après eux, de nombreux papas et mamans, frères et sœurs vinrent aussi recevoir la sainte communion. Leur action de grâce terminée, les petits enfants récitèrent une prière à l'intention de leurs chers parents.

*La Ligue Eucharistique.* — Cette petite confrérie en l'honneur de Jésus Hostie est bien vivante à St-Pierre. A la messe du Jeudi 7 mai, nos chers enfants se sont approchés de la Sainte Table au nombre de plus de 250, offrant leur communion pour les petits frères de Russie « victimes d'une éducation sans Dieu ». A l'issue de cette messe 80 enfants, garçons et filles, ont été reçus dans la Ligue. Puis, après un beau cantique à la Sainte Eucharistie, tous ont lu avec un ensemble touchant leurs promesses à Jésus.

*Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc.* — La veille au soir, le temps ne semblait guère prometteur pour le lendemain, et toute la nuit la pluie tomba à verse. Cependant, de bon matin, le dimanche 10 mai, le ciel se rassérénâ quelque peu et les drapeaux furent hissés joyeusement pour fêter l'héroïne nationale.

A 10 h., grand'messe solennelle, à laquelle assistent M. le Gouverneur p.i. et toutes les notabilités de St-Pierre. L'église, tenturée aux couleurs tricolores, est splendidement illuminée. Dès l'entrée des officiels, les chantres entonnent l'hymne triomphal à Jeanne d'Arc. Puis c'est la messe royale de Dumont, avec ses accents grandioses. Après l'Evangile, le R. P. Lucas fait le panégyrique de la Sainte. Il montre éloquemment qu'elle est vraiment la Sainte de la Patrie. Par sa vie et par sa mort, elle laisse à ses concitoyens l'exemple d'un idéal de vaillance et de pureté, dans la justice et la charité.



chrétienne, idéal que tous les Français doivent toujours vénérer et s'efforcer d'imiter.

Le temps se mit complètement au beau l'après-midi, ce qui permit diverses manifestations sportives : tir à la cible, jeu de balle au mur, tennis, football, régates, bref toutes les attractions que comporte un jour de fête nationale.

*Mouvement des passagers.* — ARRIVÉS, le 16 avril, par le « Farnorth » : MM. P. Lapaix, J. Légasse, J. Morazé, Rabeau ; Mme Vigneau-Leméac ; Mlle A. Hacala. — Le 19 avril : MM. E. Laborde, H. Tessier.

PARTIS, le 19 avril : MM. A. Briand, L. Hardy, E. Rebmann ; M. et Mme E. Favereau et leurs enfants ; Mme Alfonsi et enfant ; Mlle M.-L. Gautier.

ARRIVÉS, le 30 avril : M. Rebmann ; MM. et Mmes A. Dérouet, M. Horvais Mme S. Deville ; Mlle J. Ody. — Le 3 mai : M. P. Stacey.

PARTIS, le 3 mai : MM. J. Gautier, F. Poirier, C. Rabeau, F. Richard ; M. et Mme P. Péan ; Mme J. Renou ; Mlle J. Ruel.

ARRIVÉS, le 12 mai, par la « Ste-Jeanne d'Arc » : M. Le Pannerer et ses cinq aides de la maison de famille ; Mme E. Tréché et enfant ; 9 italiens. — Le 14 mai, par le « Farnorth » : M. et Mme A. Briand ; Mlles B. Briand et R. Madé.

PARTIS, le 14 mai, par la « Ste-Jeanne d'Arc » MM. F. Claireaux, H. Morazé.

*La « Ste-Jeanne d'Arc. »* — Elle s'est bien fait attendre cette année ! Les journaux nous avaient annoncé son départ de France pour le 28 avril.... Mais n'y avait-il pas eu contre ordre ? La Société des Oeuvres de mer n'avait-elle pas craint de dépenser ses ressources en pure perte ?

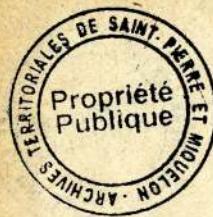
Le fait est que le mardi 12 mai la sirène suraiguë du bateau hôpital, lancant à travers la rade, vierge de tout navire, son cri strident et prolongé, nous apprit l'arrivée attendue. Vers la fin de l'après-midi, la Ste-Jeanne vint se ranger le long du quai de la douane. Et nous avons revu avec plaisir M. le Commandant Guyader, l'aumônier, le cher M. Thépaut, si connu des marins, M. le Pannerer, directeur de la Maison de Famille, et bien d'autres. Un jour à peine pour déposer passagers et colis, et déjà, sans crier gare, humble travailleuse, la Ste Jeanne est partie.

---

## F. Ollivier & J. Tunisi

Entrepreneur de Monuments funéraires en bois & béton.

---



## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1931)

---

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,  
*Le 25 avril* : Lydia-Thérèse Gauthier. Parrain : Louis Laignoul ; marraine : Renée Guillaume.

\*\*

*Travaux divers.* — Notre Calvaire est terminé ; le travail a été bien et rapidement exécuté et tout sera parfait lorsque nous aurons réussi à donner au béton sa couleur définitive. Merci à tous ceux qui ont aidé à l'exécution de ce projet ?

Divers travaux de commune ont aussi été exécutés dans ces derniers temps : réfection, élargissement et prolongement des routes, toiture de l'école, peinture de la mairie ; pour le presbytère, une toiture neuve au nord, au sud, une cour entourée d'une palissade de lattes, etc....

*La Morue.* — Quelques pêcheurs, après avoir été « se boëtter » au Grand Barachois de Langlade, ont commencé la campagne, dans le but de faire le « bazar » ; c'est à dire de vendre le poisson au détail à Saint-Pierre. Les résultats obtenus, sans être brillants, permettent quelque espoir. D'autre part, notre morue sèche de l'année dernière a enfin trouvé un acquéreur. Quelques bonnes journées de séchage ont permis d'y mettre la dernière main et de la livrer dans les conditions voulues du 5 au 9 mai.

*La Fête des Marins.* — Dimanche, 26 avril, a eu lieu la fête traditionnelle des Marins. Comme toujours, M. le Gouverneur a tenu à nous honorer de sa présence. Nous avions eu aussi le bonheur de posséder le R. P. Poisson qui représentait Monseigneur, retenu au loin par la maladie. La grand'messe fut célébrée par le Père Lavolé, toujours le bienvenu ici, le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Poisson qui en termes délicats et choisis, nous fit l'éloge du travail sanctifié par la prière. Les offices chantés par les hommes ne sont plus une rareté à l'Île, mais ce jour-là nos marins ont su donner à leurs accents toute l'ardeur de leurs convictions et de leur amour pour Marie. La grand'messe fut suivie d'une visite au monument des morts et d'une réception à la mairie au cours de laquelle M. le Gouverneur voulut bien nous montrer l'intérêt qu'il nous porte en nous faisant part des mesures qu'il comptait prendre à l'avenir pour améliorer le sort des pêcheurs. Le soir, à l'issue des



vêpres, la procession put sortir malgré la brise, et suivre son parcours habituel. Elle était présidée par le R. P. Poisson, qui bénit la mer et procéda ensuite à la bénédiction du nouveau Calvaire, après nous avoir fait entendre de nouveau, du haut du Mont-à-Regrets, la parole apostolique. Un salut solennel clôtra la cérémonie. Et maintenant veuille la Sainte Vierge prendre en pitié nos marins et leur obtenir une campagne rémunérale qui leur permettra d'envisager l'avenir sous des couleurs plus riantes.



## Un peu de notre Histoire (84).

- 1817 -

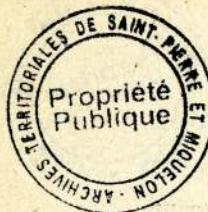
Deux affaires délicates relatives à l'unique industrie de Saint-Pierre et Miquelon, retinrent de nouveau l'attention du chargé en chef du Service : l'emploi de la faulx et la pêche en wary. Nous avons exposé en effet, dans le N° 82 du Foyer, que M. Bourrillou dut, l'année précédente, maintenir rigoureusement l'interdiction de la pêche à la faulx et n'autoriser la pêche en wary qu'à titre de tolérance et autant qu'elle ne nuirait pas à l'intérêt des grands armements.

Or, en 1817, certains pêcheurs protestèrent de nouveau contre l'interdiction de la faulx qui, prétendaient-ils ne pouvait nuire à l'industrie morutière. D'autre part, quelques capitaines estimant que la pêche en wary n'allait pas sans inconvénient pour la grande pêche avaient laissé pressentir à l'Administrateur en chef qu'ils en demanderaient la proscription.

Dans cet état de choses M. Bourrillou réunit au gouvernement, le 24 septembre, les gérieurs et capitaines présents à St-Pierre pour délibérer sur ces deux importantes questions.

Voici le résultat de cette réunion que le chef de la colonie faisait connaître au ministre par lettre du 20 novembre :

« Monseigneur, Dans la réunion du 24 septembre dernier de tous les « gérieurs et capitaines présents à Saint-Pierre, pour balancer les avantages « de la pêche en wary avec ses inconvénients, j'ai fait également agiter « la question de savoir si la pêche à la faulx devait continuer d'être défendue ou s'il convenait de l'autoriser. Ainsi qu'en 1816, chacun a soutenu « son opinion avec chaleur, mais au résultat, 18 membres de l'assemblée « ont voté en faveur et 14 contre. Il s'agit de savoir maintenant si cette ma-



« jorité suffit pour donner gain de cause aux parties de la faulx et je persiste à croire que non. D'abord parce que les habitans n'ont pas été consultés et qu'en masse ils se croiraient ruinés si cette pêche était admise ; « qu'il ne se trouvait que 4 capitaines Basques présents au moment où l'assemblée eut lieu et que tous sont contraires à la faulx, que les pêcheurs « anglais établis aux environs de St-Pierre ne s'en servent pas et la croient « pernicieuse et enfin que pour innover sans danger à d'anciens usages, il « faut que la nécessité soit bien démontrée, ce qui n'est pas du tout le cas « ici puisque pendant 25 ans que nous avons joui de St-Pierre et Miquelon,(1) la faulx n'y avait jamais été employée, sans que cela ait empêché d'y faire des pêches très abondantes.

« Quant à la pêche en wary j'avais lieu de croire, d'après les observations « qui m'avaient été faites dans le courant de l'été sur ses inconvénients que « les capitaines eux-mêmes en demanderaient la proscription, mais le 24 « septembre dernier, la question a entièrement changé de face. Ils n'ont « plus voulu qu'on leur prescrivit de faire plutôt la pêche en chaloupe qu'en « wary, mais ils ont indiqué un autre moyen d'arriver au même but et « c'est celui de ne plus admettre de passagers.(2)

« Une fois dans la colonie, vivant loin de leurs capitaines et en quelque « sorte abandonnés à eux-mêmes, ils perdent insensiblement l'esprit de sub- « ordination, ne gagnent pas de quoi payer leurs passages, sont cause de « troubles dans la colonie, voleurs ».

En terminant, le chef de la colonie se plaint amèrement de quelques capitaines qui n'ont pas apporté dans leur métier toute l'énergie désirable. Quant aux autres, ajoute-t-il, « tous ont rempli leurs devoirs avec plus ou moins d'activité et d'intelligence. Un seul mérite toutefois d'être cité « honorablement, c'est le sieur René Rosse qui, au risque de perdre sa « mise dehors, a étendu nos ressources, en allant faire pêcher dans la Baie « de Saint-Georges où il a parfaitement réussi : la même observation est « applicable à MM. Bimar et Lecacheux, armateurs de la goëlette Bukito, du Hâvre. »

Après la réunion du 24 septembre, M. Bourrilhon maintint son arrêté du 25 juin 1816 défendant l'emploi de la faulx, arrêté d'ailleurs sanctionné par le ministre, qui donna de nouveau son approbation à cette mesure à la suite de la lettre du 20 novembre précédente, et les démarches de certains armateurs métropolitains en vue du rétablissement de cet engin de pêche,

(1) De 1763 à 1778 et de 1783 à 1793.

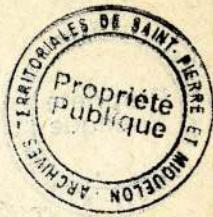
(2) Marins venus de France dans le but de faire la pêche soit pour leur compte soit en s'engageant comme avants. Ils restaient sous le contrôle et la surveillance des capitaines de navires transporteurs.

n'eurent auprès de lui, aucun succès.

D'autre part, il ne sera plus question dans l'avenir de la suppression de la pêche en wary. Les marins dits « passagers » continueront de venir à Saint-Pierre. D'ailleurs la pêche en wary ne devait pas tarder à se généraliser et cette embarcation ne disparut qu'à l'apparition des doris.

(A suivre)

E. S.



## Chronique de Miquelon

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1931)

**BAPTÈMES.** — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, le 3 mai : **PERROT**, Noël-Eugène-Emilien. Parrain : Emilien Perrot ; marraine : Eugénie Lucas. — Le 15 mai : **LEMAINE**, Eliane-Marie-Emilia. Parrain : Paul Lemaïne ; marraine : Joséphine Leborgne.

**MARIAGE.** — Se sont unis par les liens indissolubles du mariage, le 20 avril : **MICHEL**, Alexandre-Jean-Paul, et **COSTE**, Blanche-Marie-Joseph.

\*\*

*Ont quitté Miquelon, le 13 avril : Mme Alphonsi et son fils, le petit François, rentrant en France. Arrivés dans la paroisse depuis un an à peine, ils y jouissaient déjà d'une grande sympathie.*

*Le 18 avril, M. et Mme Fauvel et leur fils sont retournés à St-Pierre après un séjour de plusieurs années à Miquelon. Nombreux sont les amis qui les ont accompagnés jusqu'au « Colonia ». — Le service du bureau de poste est assuré présentement par M. Liorel, du service des travaux publics de St-Pierre.*

**Incendie.** — Pendant plusieurs jours on a vu une fumée épaisse formant un nuage au-dessus des mornes. Sur l'étendue de plusieurs hectares, les herbes sèches, les mousses et les brousses, repaire des moustiques, ont été réduites en cendres. Il est possible que dans la fournaise nombre de lapins aient perdu leur gîte, qu'un nombre plus grand de perdrix et autres oiseaux aient perdu leur nid. Les dégâts n'atteignent pas directement les personnes.

**Ste Jeanne d'Arc.** — Notre Sainte nationale a été fêtée à l'église ; les fidèles ont assisté aux offices, nombreux comme aux jours de grande fête. Le soir à 4 h., séance à la salle du Foyer. Les enfants ont vivement int-



Propriété  
Publique

ressé l'assistance, tant par leur chants, que par une petite pièce comique. et un drame « Jeanne d'Arc à Vaucouleurs ».

*Fête de l'Ascension.* — Fête de tous les paroissiens venus nombreux à la Ste Table. Fête spécialement pour 7 petits enfants, admis à la communion privée, qui reçurent ce jour là Jésus Eucharistie pour la 1<sup>re</sup> fois.

*La morue.* — Miquelon a pesé 5.500 quintaux de morue sèche. La campagne de 1930 a été inférieure de moitié aux campagnes des années précédentes. La morue est vendue et expédiée.



— — — — —

Chez

**Albert OZON**

Gramophone - Saxophonie

Brunswick Panatrop

Prix réduits.

— — — — —

**H.-A. PATUREL, St-Pierre**

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

**Eugène DAVID**

SALON de COIFFEUR

*Ancienne Maison Roger, Rue de l'Hôpital.*

— — — — —

**A Vendre :**

Une Maison, comprenant 8 appartements et grand terrain.

S'adresser à M. Frédéric Hendas.

— — — — —

**A Vendre**

Une Auto « FORD »

S'adresser à M. Eugène Béchet.

— — — — —

Une Maison située au Calvaire  
Rue Marguerite.

S'adresser à M. Richard Slaney,

— — — — —

**Attention !**

Promenez vos bébés dans les confortables voitures de paille « WAKEFIELD », roulement doux et reposant.

Vous les trouverez chez Mme Vve A. PATUREL, où vous pouvez également faire changer, avant qu'ils ne soient complètement usés, les caoutchoucs de vos voitures d'enfants. Vous éviterez ainsi la destruction complète de vos roues qui coutent beaucoup plus cher que le caoutchouc.

— — — — —

**A vendre à Miquelon :**

Une Maison. S'adresser à M. Frédéric Poirier.



**SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)**

**C.P. Chartier et Cie,**

Vins et Spiritueux.

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie. — Légumes  
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**A Vendre :**

Un Moteur Marque NOX

S'adresser à M. Edmond Goaziou

**L. James**

Commission - Représentation

**P. Le Tiec**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre

Commissions — Consignations-Denrées  
Vins et Spiritueux

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot

Bicyclettes.

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**PIERRE GOGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**A. MAUFROY**

Quai de la République  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**La « Morue Française »**

Armement à la grande pêche  
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

**VIN DU CAP CORSE**

L. N. Mattei-Bastia  
le seul véritable

**HOTEL LALANNE**

**QUAI DE LA RONCIÈRE**

**Farines**

Demandez la marque

**« Royal Household »**

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co  
Montréal

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculpter par l'Abbé FOURRÉ

### MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

B. C. St-Malo 10.686 Prop. P.-J. Montésinos Tél. Rothéneuf, 4.

English Spoken Se habla Espanol

Tout confort moderne Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse

Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

SALON DE LECTURE

ENGLISH SPOKEN

CONFORT MODERNE

HABLA ESPANOL

R. C. BORDEAUX 26. 56 A

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

### BORDEAUX

### HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE  
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

### Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

### Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre



## SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

### Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L. A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

## Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

### REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

## SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)

### Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

### J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

### A vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.

S'adresser à Mme Vve Servain.



:- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-

Pour être bien habillé,

achetez les Vêtements et Pardessus de

**BERGER Tailoring C° Ltd**

Les moins chers et les plus chics

Grand choix d'échantillons chez L. JAMES.

**A vendre :**

Une Maison, route de la Pointe Blanche.

S'adresser à Mme Vve Bastié.

— Un Piano neuf « GAVEAU »  
S'adresser à M. André Sarrasin.

Commission - Consignation

**A. Grimaux & Cie.**

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et en détail.

Biscuits et Bonbons en stock et sur commande.



*for Economical Transportation*

**Six Cylindres**



**1931**

**L**a General Motors et les usines Chevrolet ont combiné leurs ressources pour présenter en 1931 une six cylindres Chevrolet qui atteigne une supériorité de qualité plus haute que jamais et l'offrir au public à un prix plus bas que jamais, en faisant ainsi la voiture populaire par excellence.

Cette Chevrolet est une grande voiture à tous points de vue : son empattement a été augmenté, sa carrosserie est spacieuse, sa vue est franchement imposante. C'est une voiture supérieure par sa construction moderne dans laquelle n'entrent que des matériaux de tout première qualité et surtout par sa performance irréprochable.

En fait, presque chacun des organes et des pièces qui contribuent au confort, à la beauté, à la résistance, à la facilité de conduite et du rendement de la voiture, comporte une amélioration pratique. Malgré tous ces avantages exceptionnels, cette Chevrolet "meilleure et plus grande" est offerte à des prix remarquablement bas.

Sans aucun conteste, jamais il n'a été offert plus belle voiture pour aussi peu d'argent.

**La CHEVROLET 1931**

**Meilleure et plus Grande**



# La Banque Canadienne de Commerce

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Capital versé 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

## Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

## Agence de St-PIERRE & MIQUELON

P. R. HAMEL,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance